



2019

RAPPORT ANNUEL

entrepreneurs!
fédération vaudoise

22 819 travailleurs de la construction

GROS ŒUVRE : **610** entreprises,

10 282 employés

SECOND ŒUVRE : **2 025** entreprises,

11 099 employés

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE : **210** entreprises,

1 438 employés

ASPHALTAGE ET ÉTANCHÉITÉ - CARRELAGE

MENUISERIE, ÉBÉNISTERIE ET CHARPENTERIE

PARQUETERIE ET REVÊTEMENTS DE SOLS - PLÂTRERIE ET PEINTURE

TRAVAUX SPÉCIAUX EN RÉSINE - VITRERIE ET MIROITERIE

2019

RAPPORT ANNUEL

En 2019, les projets stratégiques de la Fédération vaudoise des entrepreneurs se sont concrétisés dans la poursuite de l'élaboration du centre d'Echallens, véritable ouverture sur le futur de nos métiers, et dans le développement d'une prestation administrative unique pour les coopérateurs, *Myentrepreneurs+*. Les efforts de formation fournis par les entreprises et l'Ecole de la construction ont été brillamment récompensés lors des championnats mondiaux à Kazan, en Russie, avec une récolte exceptionnelle de médailles. Dans un autre domaine, les premiers jalons de l'engagement de la Fédération vaudoise des entrepreneurs dans le développement durable ont été posés.

Enfin, malgré des conditions difficiles sur le marché de la construction, l'année 2019 s'inscrit dans les annales du secteur avec un record en regard du nombre de personnes employées par les entreprises vaudoises de la branche : pas moins de 29 214 personnes à la fin du 3^e trimestre! Ce chiffre englobe tous les métiers dont la Fédération vaudoise des entrepreneurs est la représentante ainsi que les professions affiliées des techniques du bâtiment.

Sommaire

5

Message du **Président**

6

Message du **Directeur général**

9

Point fort. Développement durable, une analyse globale s'impose

10

Formation. Un secteur qui s'enrichit et voit loin

12

Lobbying. Se faire entendre

14

Conseil d'administration

16

Comité directeur

17

Comité de direction

18

Bilan

19

Compte de pertes et profits

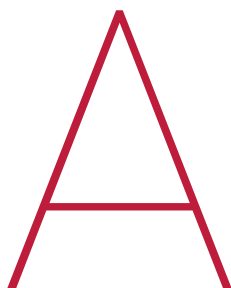




Être **visionnaire**



Jean-Marc Demierre



Anticipation – le mot n’a jamais été autant d’actualité ! Certes. Évoquons ici ce que l’exercice 2019 préfigure de l’avenir. Un avenir qui nous oblige à prévoir et intégrer les avancées technologiques, les changements climatiques, les comportements sociétaux. Autant dire qu’être visionnaire – imaginer, initier, se diversifier – est nécessaire. Mais pas seulement. Il faut aussi savoir écouter et regarder. N’est-ce pas là justement le rôle d’une fédération comme la nôtre ? La proximité que nous cultivons avec nos coopérateurs nous confère une connaissance accrue des réalités du terrain. Aujourd’hui, nos entreprises sont marquées par la dureté du marché. Lorsque l’une d’elles annonce qu’elle doit procéder à un licenciement collectif, que d’autres se battent pour leur survie au travers de sursis concordataires ou cessent leur activité, c’est une sélection impitoyable laissant exsangues des PME qui se sont résignées en vain à une course au chiffre d’affaires pour compenser des marges trop faibles, alors que ces dernières années ont battu tous les records de volume de travail. Cela est douloureux et interpelle le bon sens ; j’espère très sincèrement que nous serons enfin capables d’inverser la courbe du niveau des prix dans nos soumissions.

De son côté, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a mis l’accent sur la formation, en toute logique. La construction

du centre d’Echallens se profile ; les prochaines générations d’apprentis et de professionnels de la construction auront à disposition une infrastructure apte à les familiariser avec tout ce qui les attend en termes d’innovation dans les domaines des matériaux, produits, machines, engins, et procédés de construction. L’horizon est large et enthousiasmant.

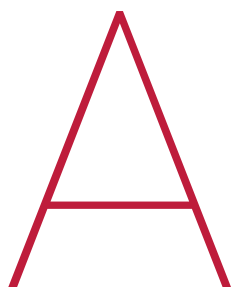
Mais que cela ne nous retienne pas de valoriser les acquis. Surtout quand le terrain est favorable : les résultats suisses aux championnats mondiaux, les Worldskills 2019 à Kazan, en Russie, sont tout bonnement époustouffants : 39 médailles toutes formations confondues, dont le tiers dans les métiers de la construction ! Nos professions ont des traditions et des savoir-faire séculaires. Sachons aussi exploiter cet héritage pour que les maîtres d’ouvrage reconnaissent et recherchent la richesse de ces talents locaux.

Plus globalement, le contexte général nous confronte à des enjeux de portée planétaire, tel que le développement durable ; nous ne restons pas les bras ballants. Depuis deux ans maintenant, la fédération abrite en son sein un groupe de travail dédié dont les premières interventions et les projets sont conformes aux ambitions de notre canton mais aussi de la Suisse, dans le concert des nations, avec pour horizon l’Agenda 2030 de l’ONU.

Enfin, le cataclysme pandémique du premier semestre 2020 a révélé les failles de la mondialisation et la fragilité du système économique qui en découle ; il nous questionne aussi sur nos modes de vie et de pensée. Il a démontré en terre vaudoise la valeur du dialogue avec le Conseil d’Etat et les autorités fédérales. Je remercie ici l’ensemble des collaborateurs de la fédération pour leur implication tout au long de l’évolution de la situation sanitaire.

Enfin, nous avons vu la ténacité des entreprises de la construction, leur force d’adaptation, leur résilience. La volonté des entrepreneurs de mener à bien leur mission tout en veillant à la santé de leurs collaborateurs s’est révélée exemplaire et nous en sommes fiers.

Un exercice **très actif**



Année d'échéance de grands projets, 2019 a aussi été la confirmation de leur réussite, et un exercice très actif, avec trois axes majeurs : la refonte historique des statuts de la fédération qui a trouvé son aboutissement, le déploiement de nouvelles prestations destinées aux coopérateurs, et l'élargissement de l'offre dans le domaine de la formation.

Sur le plan statutaire, la révision, mise en œuvre en janvier 2020, visait essentiellement à mettre à jour un dispositif obsolète afin d'adapter le texte aux récentes révisions du droit des sociétés.

Au niveau des prestations destinées aux coopérateurs, nous nous sommes fortement impliqués pour offrir aux entreprises un renfort administratif avec la finalisation de *Myentrepreneurs+*, une gestion des activités du personnel qui vient se substituer efficacement à la plateforme préexistante. Aujourd'hui, 80% de l'effectif total des employés de nos coopérateurs peuvent être gérés automatiquement par rapport aux événements qui les concernent, et plus de 1600 entreprises ont déjà fait le pas.

Quant à la formation, notre projet-phare, le futur centre d'Echallens, a passé le cap des études de faisabilité. Autrement, les journées *Trouve ton apprentissage* ont été réitérées, avec beaucoup de succès, puisque plus de 50 jeunes y ont participé, tandis que les employeurs ont fait salle comble dans l'idée de profiter des *speed dating* qui les aident à recruter aisément des stagiaires dans l'optique de la signature éventuelle d'un contrat. En formation continue, de nouveaux cours ont été mis sur pied, en vue d'un programme complet pour l'exercice de 2020-2021.

Sur le terrain, nous avons vécu des négociations difficiles pour la CCT Métal Vaud, qui ont toutefois abouti à un compromis satisfaisant. Enfin, dans le cadre de la lutte contre le travail au noir, les Commissions professionnelles paritaires vaudoises ont créé une liste



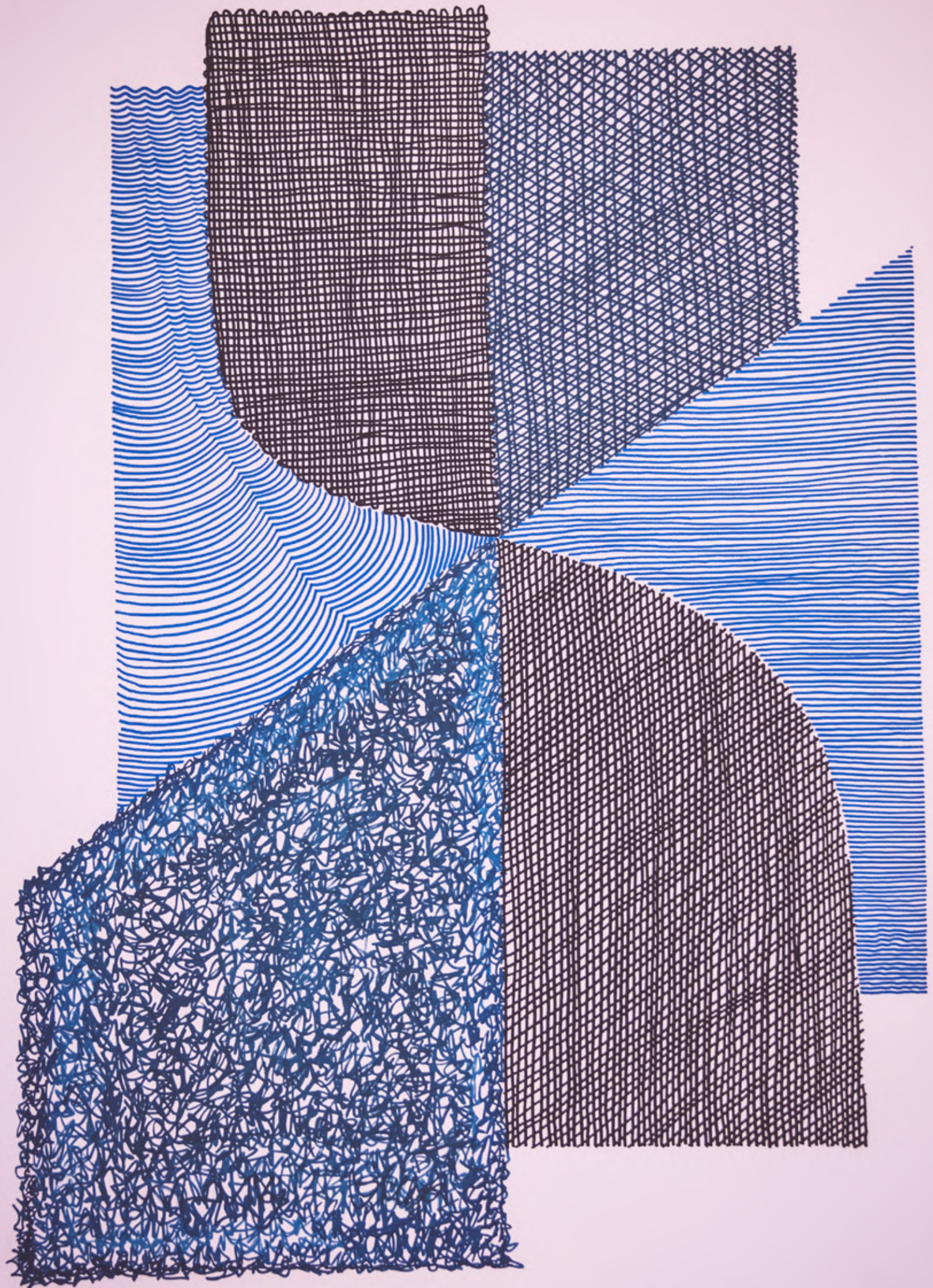
Georges Zünd

des entreprises réfractaires à appliquer les CCT, ce qui confère une vision rapide aux entités adjudicatrices qui veulent nous accompagner dans notre lutte contre ceux faisant fi des prestations sociales et pratiquant le travail au noir.

En bouclant l'exercice 2019, l'optimisme était au beau fixe pour la construction et la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Puis le fléau Covid-19 est passé par là, vent contraire et malfaisant. La mobilisation et la collaboration de tous ont permis de gérer la crise efficacement; merci à toutes nos entreprises et à leurs employés pour leur diligence, leur vigilance et la belle performance commune. Les sollicitations des coopérateurs ont été nombreuses; toutes les réponses données ont démontré, s'il en était besoin, l'utilité de nos engagements en faveur de nos entreprises vaudoises de la construction.

MERCI!





Développement durable, **une analyse globale** s'impose

UN GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ

Traduction concrète d'un engagement volontairement durable de la fédération, un groupe de travail (GT) FVerte a été constitué à la fin de l'année 2018, sur l'initiative de David Equey, directeur adjoint. L'option est de favoriser un développement durable, non seulement dans le but de préserver l'environnement, mais aussi de conduire à des économies tangibles et rentables, en empruntant quatre axes d'action : la consommation d'énergie, la biodiversité, la mobilité, et des achats responsables.

Un diagnostic énergétique s'en est suivi définissant diverses mesures destinées à limiter notre consommation d'énergie. Ces mesures seront mises en place graduellement durant les 10 prochaines années. Par exemple, à la suite du constat que le site de Tolothenaz est un «grand consommateur» – consommation annuelle de chaleur supérieure à 5 GWh et/ou d'électricité supérieure à 0,5 GWh – au sens de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne), la chaudière, obsolète, a été remplacée en automne 2019 par une nouvelle installation qui tire profit de l'énergie contenue dans les fumées et qui fonctionne au gaz de ville, moins polluant que le mazout.

UNE RÉVOLUTION EN DOUCEUR

Plus globalement, en visant tout d'abord des gestes simples pouvant être adoptés rapidement en interne, le GT FVerte a défini des actions immédiates telles que l'élimination du plastique (gobelets en carton – déjà effectifs dans les salles de conférence), des bouteilles d'eau en verre pour remplacer le PET, l'incitation des collaborateurs à ne pas laisser les ordinateurs en mode «veille», des achats responsables de fournitures de bureau, ou encore des repas en adéquation avec la durabilité, par exemple moins de viande, un menu de type «fourchette verte» ou fitness, etc. De son côté, L'Ecole de la construction a déjà une attitude positive avec toute une série de mesures, parmi lesquelles le tri et la revalorisation des déchets des ateliers, qui font l'objet d'un rapport de performance annuel.

Mais pour être efficace à plus long terme, une analyse globale s'impose. Si des alternatives de mobilité ne sont pour l'instant pas à l'ordre du jour, des hypothèses de travail en la matière

se profilent, tandis que le service Conseils et assistance technique (CAT) est chargé d'étudier les possibilités d'intervention sur le bâti et d'émettre des propositions, dont les premiers postulats pourraient être le réaménagement paysager du site et l'utilisation des toits pour du photovoltaïque ou une végétalisation constituée notamment de haies vives et de prairies fleuries.

PROFITER DES ATOUTS RÉGIONAUX

Afin de s'inscrire dans un contexte local profitable, la Fédération vaudoise des entrepreneurs, par le biais du GT FVerte, a intégré le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) ainsi que le groupe de travail «Economie durable» créé à la demande des associations patronales. Elle s'est également approchée de l'Unité de développement durable (UDD) du Canton de Vaud, ainsi que des hautes écoles, UNIL et EPFL, pour élaborer des projets allant dans le bon sens.

Hormis les avantages écologiques et économiques qui en découleront, la démarche, dans son intégralité, ne peut qu'améliorer l'image de la fédération aux yeux de son personnel, dans les rangs des entreprises coopératrices et auprès du grand public.



Un secteur qui **s'enrichit** et voit **loin**

Le service de la Formation a été réorganisé pour intégrer la formation continue en son sein. Dans ce domaine, de nouveaux cours sont venus enrichir les prestations, comme coordinateur de chantiers et spécialiste en patrimoine culturel bâti. Les cours de coordinateur de chantier, lancés en février en sont déjà à leur quatrième session, et les cours de spécialistes en patrimoine culturel bâti, débutés fin 2019, ont réuni 15 personnes pour la première volée. Ce cours a suscité un vif intérêt, bien au-delà des frontières cantonales et de nouveaux partenariats ne sont pas à exclure.

Plus généralement, les activités de l'année 2019 ont été ponctuées par des événements devenus traditionnels, tels que le Salon des métiers et de la formation à Lausanne. Pour l'occasion, le stand de 576 m² étrenné en 2018 a été équipé, cette année, d'un dispositif de réalité augmentée.

Enfin, le futur centre d'Echallens est en bonne voie: l'étude des potentiels du site a été réalisée. Actuellement se déroule l'analyse des possibilités d'implantation. L'objectif initial est maintenu malgré la crise du coronavirus: l'ensemble du site devrait être opérationnel pour la rentrée scolaire 2023.

Kazan Worldskills 2019

Lors des Championnats mondiaux des métiers à Kazan, en Russie, pas moins de 79 pays ont été en compétition et 56 métiers soumis à l'expertise du jury: la Suisse était présente au rendez vous et s'en est sortie très honorablement, au 6^e rang, avec 16 médailles et 23 nominations.

CLASSEMENT DES DIX PREMIERS PAYS

- | | |
|-------------------|------------------|
| 1. Chine | 6. Suisse |
| 2. Russie | 7. Autriche |
| 3. Corée | 8. Japon |
| 4. Chinese Taipei | 9. France |
| 5. Brésil | 10. Singapour |

LES RÉSULTATS SUISSES

5 médailles d'or

(dont un carreleur, deux paysagistes)

5 médailles d'argent

(dont un charpentier, un ébéniste et un peintre)

6 médailles de bronze (dont un menuisier, un plâtrier et un installateur de chauffage et ventilation)

13 diplômes (dont un maçon, un mécanicien machines et un installateur électricien)

10 certificats (dont un constructeur métallique)

39 récompenses obtenues au total dont treize dans la construction (soit le tiers des récompenses).



Se faire entendre



En vue de défendre les intérêts des entrepreneurs romands des métiers de la construction, l'intervention des représentants des associations professionnelles sur la scène politique est nécessaire. En particulier, il s'agit de se faire entendre au niveau national de manière unie.

BONNE ÉCOUTE À BERNE

Après avoir été confrontés à la ténacité des Romands au moment de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire – la nouvelle mouture qui entrera en force en janvier 2021 comporte les amendements souhaités –, les parlementaires du Palais fédéral ont pris l'habitude des rencontres annuelles à Berne avec les représentants de construction romande.

Le 18 décembre 2019, les élus étaient une vingtaine, du Conseil national et du Conseil des Etats, à confirmer leur soutien aux revendications des entrepreneurs romands. Les doléances étaient de deux ordres: les problèmes liés à la politique de la concurrence et les faillites frauduleuses, au sujet desquelles fut évoquée la nécessité de modifier le cadre légal.

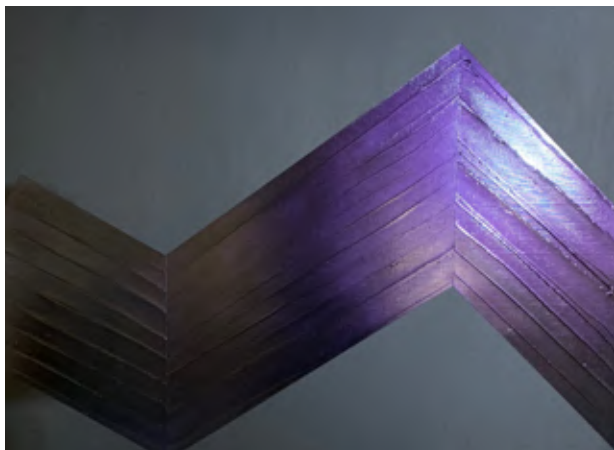
VAUD: DES RÉSULTATS POSITIFS

Au niveau cantonal, le lobbying assumé par nos représentants au Grand Conseil a porté ses fruits, notamment grâce à une motion déposée en 2018 par Georges Zünd, le directeur général de la fédération. Son intervention demandait la hausse du taux de surcompensation entre les caisses d'allocations familiales. Le texte a été adopté à l'unanimité moins une absence et une opposition. Non seulement les caisses de la construction sont gagnantes, mais aussi les employeurs, qui ont ainsi vu leurs cotisations baisser.



Conseil d'**administration**

Le Conseil d'administration définit les directives essentielles de la politique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Réuni quatre fois par an, il exerce une surveillance générale de l'activité de la fédération et en établit l'organigramme.



Jean-Marc Demierre Président
Philippe Musitelli Vice-président
Philippe Aubert Vice-président
Alain Barraud
François Calcagno
Laurent Cornu
Patrick Demenga sorti le 5 septembre
Michel Ducommun
Dominique Echenard
Beat Holzer
Gaëtan Jamet
Jean-Luc Jaquier
Yves-Etienne Kahn
Baptiste Monnard
Ugo Morigi dès le 5 septembre
Stéphane Natalini
Magali Nieto
Michel Ramella
Nils Rentsch
Christian Rovero
Olivier Roy
Dominique Ruchet
Fernand Sauthier
Sandro Savoretti dès le 5 septembre
Eric Zimmermann sorti le 5 septembre
Raphaël Zürcher





Comité **directeur**

Le Comité directeur, organe stratégique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, représente notamment l'association patronale à l'égard de tiers et a la charge d'exécuter les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. Il surveille l'activité du Comité de direction et prend les décisions liées à l'admission de nouveaux membres de la fédération.

De gauche à droite:

David Equey

Directeur adjoint

Baptiste Monnard

Membre

Michel Ducommun

Membre

Jean-Marc Demierre

Président

Philippe Aubert

Vice-président

Philippe Musitelli

Vice-président

Nils Rentsch

Membre

Georges Zünd

Directeur général



Comité de **direction**



*Composition du comité au 31 décembre 2019,
de gauche à droite et de haut en bas*

La Direction de la Fédération vaudoise des entrepreneurs est assumée par un Comité de direction qui accomplit les tâches de la fédération et exécute les décisions des autres organes. De concert avec les directions de l'Ecole de la construction et de la Caisse AVS 66.1, il se concentre sur l'efficacité de l'association patronale et veille à la coordination entre les différents services.

Georges Zünd

Directeur général

David Equey

Directeur adjoint,
Chef du Service Conseils
et assistance juridique

Dominique Guyot

Directeur des Systèmes d'information

Frédéric Burnand

Chef des Services Communication
et Généraux

Pierrette Menétréy

Cheffe des Ressources humaines
et du Service social

René Grandjean

Chef du Service Secrétariats patronaux

Nicole Coronel

Cheffe des Services Prestations
Ressources humaines et Comptabilité

Pascal Foschia

Directeur du Service Formation

Bilan

| | 31.12.2019 | 31.12.2018 |
|---|-------------------|-------------------|
| ACTIF | CHF | CHF |
| Trésorerie et actifs cotés en bourse à court terme | 8 310 067 | 6 982 222 |
| Créances résultant de la vente de biens et prest. de services | 800 915 | 389 866 |
| Créances envers des institutions gérées et proches | 2 688 822 | 3 593 840 |
| Créances envers des tiers | 4 030 637 | 4 449 354 |
| Total autres créances à court terme | 6 719 459 | 8 043 194 |
| Stocks et prestations de services non facturées | 1 | 1 |
| Actifs de régularisation | 914 557 | 937 712 |
| Actifs circulants | 16 745 000 | 16 352 995 |
| Immobilisations financières | 1 723 207 | 613 494 |
| Immobilisations corporelles immeubles | 3 409 158 | 3 470 942 |
| Immobilisations corporelles meubles | 524 656 | 337 593 |
| Immobilisations corporelles machines de bureau, informatique, TT | 240 763 | 342 204 |
| Immobilisations incorporelles | 3 334 | 90 594 |
| Actifs immobilisés | 5 901 117 | 4 854 827 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 22 646 117 | 21 207 822 |

| | 31.12.2019 | 31.12.2018 |
|--|-------------------|-------------------|
| PASSIF | CHF | CHF |
| Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services | 1 961 935 | 1 697 429 |
| Dettes envers des institutions gérées et proches | 4 053 405 | 3 889 818 |
| Dettes envers des groupes et sections professionnels | 857 738 | 862 460 |
| Dettes envers des tiers | 400 521 | 419 377 |
| Total autres dettes à court terme | 5 311 664 | 5 171 655 |
| Passifs de régularisation | 85 991 | 75 790 |
| Capitaux étrangers à court terme | 7 359 590 | 6 944 874 |
| Provisions | 6 010 196 | 5 030 326 |
| Capitaux étrangers à long terme | 6 010 196 | 5 030 326 |
| Autres réserves | 7 300 000 | 7 300 000 |
| Bénéfice reporté | 1 932 622 | 1 837 423 |
| Capitaux propres | 9 232 622 | 9 137 423 |
| Bénéfice de l'exercice | 43 710 | 95 199 |
| TOTAL DU PASSIF | 22 646 117 | 21 207 822 |

Extrait de comptes. Chiffres sous réserve de leur acceptation par l'Assemblée générale du 10 septembre 2020.

Compte de pertes et profits

| | 31.12.2019 | 31.12.2018 |
|--|-------------------|-------------------|
| PRODUITS | CHF | CHF |
| Participations des institutions gérées et proches | 9 660 221 | 9 474 949 |
| Produits des cotisations | 3 566 864 | 3 565 664 |
| Participations diverses aux charges FVE | 2 185 670 | 2 018 801 |
| Produits nets des ventes de biens et de prest. de services | 1 111 364 | 932 951 |
| Autres produits | 290 617 | 126 803 |
| Total | 16 814 736 | 16 119 169 |

| | 31.12.2019 | 31.12.2018 |
|--|--------------------|--------------------|
| CHARGES | CHF | CHF |
| Charges de personnel | -11 217 375 | -10 647 845 |
| Charges de véhicules | -1 159 | -1 335 |
| Assurances diverses | -43 283 | -35 480 |
| Charges d'administration et informatique | -2 979 536 | -2 738 701 |
| Publicité | -855 566 | -870 422 |
| Poursuites et frais juridiques | -36 774 | 17 642 |
| Résultat financier | 497 996 | -161 961 |
| Charges diverses | -69 722 | -275 291 |
| Amortissements | -440 966 | -757 100 |
| Total | -15 146 385 | -15 470 493 |
| Sous total | 1 668 352 | 648 676 |
| Résultat d'immeuble | -548 532 | -316 906 |
| Résultat des variations des provisions | -979 870 | -332 602 |
| Résultat extraordinaire | -38 424 | 19 229 |
| Résultat hors période | -38 225 | 86 849 |
| Impôts | -19 592 | -10 046 |
| Bénéfice de l'exercice | 43 710 | 95 199 |

Extrait de comptes. Chiffres sous réserve de leur acceptation par l'Assemblée générale du 10 septembre 2020.



**Tableau dont est extraite la
couverture du rapport annuel 2019**

Dimensions originales : 200 x 100 cm.
David Weber s'est inspiré des lettres du
sigle FVE! pour cette création.
L'œuvre a été acquise par la Fédération
vaudoise des entrepreneurs en 2020.



David Weber

Né en 1977, David Weber, habite et travaille à Lausanne.

La fin des années huitante marque le début de sa quête artistique par le tag et les graffitis, en cherchant à donner du style aux lettres de l'alphabet. À douze ans, il vide ses premières bombes aérosols ; une dizaine d'années plus tard, il dépose sa marque en taguant et peignant sous le pseudonyme SWOX.

Au fil du temps, la lettre, suggérée ou évidente, devient la pierre angulaire de sa création artistique. En fusionnant de grands aplats de couleurs créés à l'aide de larges pinceaux ou d'aérosols avec d'épaisses couches de peinture acrylique façonnée à l'aide de spatules, SWOX apporte une élégante diversité de textures à ses créations. On peut ainsi lire dans son travail un objet architectural, une forme graphique ou une sculpture à caractère abstrait.

Ne se reposant jamais sur ses acquis, David Weber fait continuellement évoluer son art en explorant de nouvelles techniques et d'autres supports. Dans une quête de la forme idéale, de reliefs subtils et de fins jeux de couleurs, la (ré)interprétation de la lettre permettra toujours de s'immerger dans l'univers de la géométrie déstructurée de SWOX.

**Les pièces illustrant ce rapport d'activité sont disponibles à la galerie
Aarlo u Viggo à Buchillon (www.aarlouviggo.com - 078 300 25 01)**

IMPRESSUM

Contenu rédactionnel :

Service Communication,
Fédération vaudoise des entrepreneurs

Œuvres : David Weber

Autres photos :

Vanina Moreillon / Inédit Publications SA,
Yvan Zürcher / Fédération vaudoise
des entrepreneurs, Wordskills 2019 Kazan,
Service Communication

Conception graphique :

www.haymoz.design
Jean-Claude Haymoz

Impression :

Imprimerie Cavin SA, Grandson



Fédération vaudoise des entrepreneurs

Société coopérative

Route Ignace Paderewski 2

Case postale - 1131 Tolothenaz

info@fve.ch

www.fve.ch